

1 - Les profils de lecteurs à la Journée Défense et Citoyenneté 2017 (en %)

Profil	Traitements complexes	Automaticité de la lecture	Connaissance du vocabulaire	Garçons	Filles	Ensemble	En %
5d	+	+	+	60.1	64.3	62.2	Lecteurs efficaces
5c	+	-	+	15.9	13.6	14.8	76.9
5b	+	+	-	6.8	8.4	7.6	Lecteurs médiocres
5a	+	-	-	4.1	3.8	4.0	11.5
4	-	+	+	3.7	3.0	3.3	Très faibles capacités de lecture
3	-	-	+	3.8	2.1	3.0	6.3
2	-	+	-	1.9	1.9	1.9	Difficultés sévères
1	-	-	-	3.9	2.8	3.4	5.2

Lecture : la combinaison des 3 dimensions de l'évaluation permet de définir 8 profils. Les profils numérotés de 1 à 4 concernent les jeunes n'ayant pas la capacité de réaliser des traitements complexes (très faible compréhension en lecture suivie, très faible capacité à rechercher des informations). Ils sont en deçà du seuil de lecture fonctionnelle. Les profils codés 5a, 5b, 5c, 5d sont au-delà de ce même seuil, mais avec des compétences plus ou moins solides, ce qui peut nécessiter des efforts de compensation relativement importants.

Note 1 : par le jeu des arrondis, les totaux des colonnes peuvent être légèrement différents de 100 %.

Note 2 : en raison de problèmes techniques, l'année 2017 marque une rupture de série par rapport aux années antérieures.

Champ : France métropolitaine + DOM.

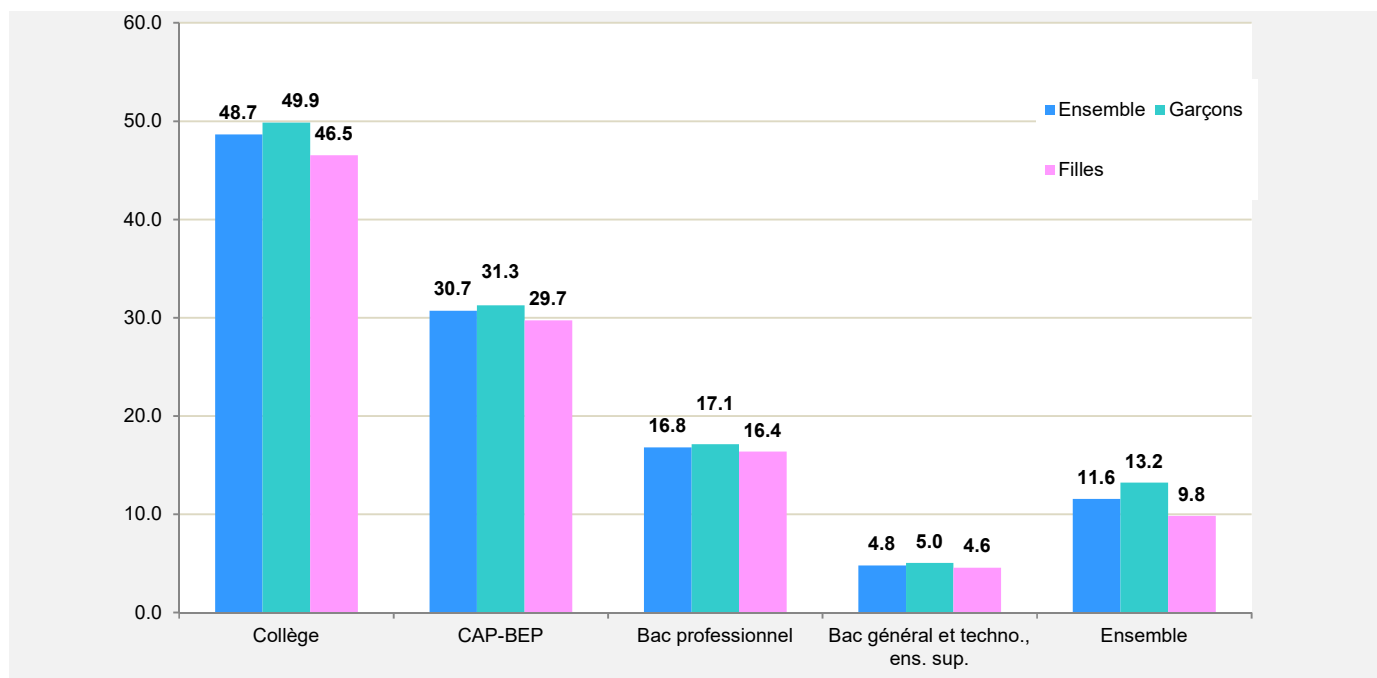
Sources : ministère des Armées - DSNJ, MEN-DEPP.

lecture jeunes illettrisme
JDC

Réf. : Note d'information, n° 18.10. © DEPI

2 - JDC 2017 - Pourcentages de jeunes en difficulté de lecture (profils 1 à 4) selon le type de scolarité et le sexe

	Ensemble	Garçons	Filles
Collège	48.7	49.9	46.5
CAP-BEP	30.7	31.3	29.7
Bac professionnel	16.8	17.1	16.4
Bac général et techno., ens. sup.	4.8	5.0	4.6
Ensemble	11.6	13.2	9.8



Lecture : sur l'ensemble des garçons ayant participé à la JDC en 2017, 13,2 % sont en difficulté de lecture.

Parmi ceux n'ayant pas dépassé le collège, 49,9 % sont en difficulté.

Note : en raison de problèmes techniques, l'année 2017 marque une rupture de série par rapport aux années antérieures.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : ministère des Armées - DSNJ, MEN-DEPP.

Réf. : *Note d'information*, n° 18.10. © DEPP

3 - JDC 2017 - Performances de chaque profil de lecteurs selon leur type de scolarité

	Traitements complexes (score sur 20)				Connaissance du vocabulaire (score sur 20)				Automaticité (temps moyen en secondes)				Répartition selon le niveau scolaire (en %)	
	Garçons		Filles		Garçons		Filles		Garçons		Filles		Garçons	Filles
	Score	Écart-type	Score	Écart-type	Score	Écart-type	Score	Écart-type	Score	Écart-type	Score	Écart-type		
Collège	8.8	4.0	9.1	4.0	12.7	4.0	12.0	4.2	2.32	0.67	2.19	0.59	3.3	2.0
CAP-BEP	10.5	3.7	10.6	3.7	13.7	3.3	13.2	3.6	2.08	0.61	2.00	0.51	13.2	7.7
Bac professionnel	11.9	3.5	12.0	3.4	14.7	3.1	14.2	3.2	1.89	0.57	1.86	0.48	26.4	20.8
Bac général et techno., ens. sup.	14.4	3.2	14.5	3.2	16.4	2.7	16.1	2.8	1.63	0.50	1.68	0.45	57.0	69.4
Ensemble	13.0	3.8	13.6	3.6	15.5	3.2	15.4	3.2	1.79	0.58	1.75	0.48	51.0	49.0

Lecture : les garçons n'ayant pas dépassé le collège ont obtenu un score moyen aux épreuves de compréhension (traitements complexes) de 8,8 sur 20 items. Pour les épreuves de connaissance du vocabulaire, ils ont obtenu un score moyen de 12,7 sur 20 items. Pour l'épreuve d'automatisme, ils affichent un temps moyen de déchiffrement de 2,32 secondes. 3,3 % des garçons ont un niveau collège contre 2 % des filles.

Note : en raison de problèmes techniques, l'année 2017 marque une rupture de série par rapport aux années antérieures.

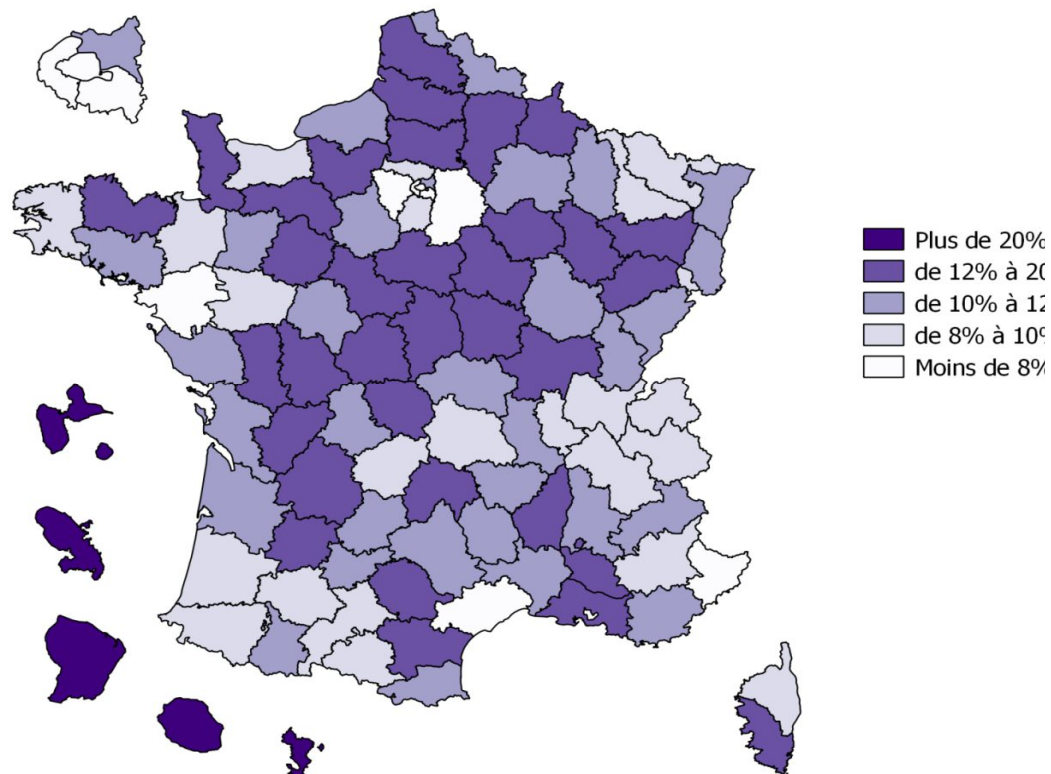
Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : ministère des Armées - DSNJ, MEN-DEPP.

Réf. : *Note d'information*, n° 18.10. © DEPP

4 - JDC 2017 - Pourcentages de jeunes en difficulté de lecture selon le département

Dépt	Nom	% jeunes en difficultés de lecture
01	Ain	9.87
02	Aisne	18.35
03	Allier	10.48
04	Alpes-de-Haute-Provence	9.55
05	Hautes-Alpes	11.29
06	Alpes-Maritimes	7.98
07	Ardèche	12.08
08	Ardennes	14.08
09	Ariège	9.81
10	Aube	13.12
11	Aude	14.16
12	Aveyron	10.08
13	Bouches-du-Rhône	13.87
14	Calvados	9.90
15	Cantal	13.26
16	Charente	15.32
17	Charente-Maritime	10.73
18	Cher	13.76
19	Corrèze	8.93
21	Côte-d'Or	10.36
22	Côtes-d'Armor	12.67
23	Creuse	14.26
24	Dordogne	12.53
25	Doubs	11.26
26	Drôme	11.85
27	Eure	16.80
28	Eure-et-Loir	11.44
29	Finistère	9.75
2A	Corse-du-Sud	12.13
2B	Haute-Corse	8.29
30	Gard	10.64
31	Haute-Garonne	8.77
32	Gers	9.83
33	Gironde	10.63
34	Hérault	7.65
35	Ille-et-Vilaine	9.26
36	Indre	13.43



Note : en raison de problèmes techniques, l'année 2017 marque une rupture de série par rapport aux années antérieures.
Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : ministère des Armées - DSNJ, MEN-DEPP.

Réf. : *Note d'information*, n° 10

37	Indre-et-Loire	10.18
38	Isère	9.69
39	Jura	11.38
40	Landes	9.32
41	Loir-et-Cher	12.06
42	Loire	11.50
43	Haute-Loire	11.53
44	Loire-Atlantique	7.11
45	Loiret	14.85
46	Lot	10.64
47	Lot-et-Garonne	12.48
48	Lozère	11.18
49	Maine-et-Loire	9.05
50	Manche	12.94
51	Marne	11.54
52	Haute-Marne	12.45
53	Mayenne	11.22
54	Meurthe-et-Moselle	8.75
55	Meuse	10.78
56	Morbihan	10.67
57	Moselle	9.59
58	Nièvre	15.68
59	Nord	10.00
60	Oise	13.87
61	Orne	14.01
62	Pas-de-Calais	12.86
63	Puy-de-Dôme	9.00
64	Pyrénées-Atlantiques	8.62
65	Hautes-Pyrénées	11.02
66	Pyrénées-Orientales	10.27
67	Bas-Rhin	10.77
68	Haut-Rhin	11.66
69	Rhône	8.47
70	Haute-Saône	13.38
71	Saône-et-Loire	13.66
72	Sarthe	14.34
73	Savoie	8.56
74	Haute-Savoie	8.46
75	Paris	5.09
76	Seine-Maritime	11.69
77	Seine-et-Marne	7.28

78	Yvelines	7.00
79	Deux-Sèvres	13.27
80	Somme	16.35
81	Tarn	13.01
82	Tarn-et-Garonne	11.86
83	Var	10.49
84	Vaucluse	12.50
85	Vendée	10.33
86	Vienne	13.16
87	Haute-Vienne	11.02
88	Vosges	12.64
89	Yonne	12.65
90	Territoire de Belfort	9.91
91	Essonne	8.11
92	Hauts-de-Seine	5.91
93	Seine-Saint-Denis	11.87
94	Val-de-Marne	7.62
95	Val-d'Oise	9.76
971	GUADELOUPE	30.33
972	MARTINIQUE	34.53
973	GUYANE	45.50
974	LA RÉUNION	25.99
976	MAYOTTE	73.23
	Ensemble France + DOM	11.56

Note : en raison de problèmes techniques, l'année 2017 marque une rupture de série par rapport aux années antérieures.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : ministère des Armées - DSNJ, MEN-DEPP.

Réf. : *Note d'information*, n° 18.xx. © **DEPP**

0
10%
20%
30%
6

érieures.

° 18.10. © DEPI

MÉTHODOLOGIE

En 2017, plus de 770 000 jeunes hommes et femmes âgés de 16 à 25 ans, de nationalité française, ont pris part à une évaluation en lecture dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC, ex-Journée d'appel de préparation à la défense [JAPD]). Pour la huitième année consécutive, les évaluations en lecture ont été effectuées selon des modalités permettant d'améliorer la standardisation des procédures et de réduire sensiblement les contraintes logistiques. Les jeunes doivent répondre, grâce à un boîtier électronique, aux questions qui défilent sur un grand écran. Leurs réponses, et dans certains cas leurs temps de réaction, sont enregistrés. Le test de lecture sera renouvelé en 2019.

L'épreuve d'automatisme de lecture demande aux jeunes de juger le plus rapidement possible de l'homophonie entre un mot et un pseudo-mot (item prononçable mais sans signification). Pour cela, le lecteur doit reconnaître le mot (éventuellement « globalement »), décoder le pseudo-mot et juger de la similarité de la prononciation des deux. Les vingt paires « mot/pseudo-mot » sont chacune affichées cinq secondes à l'écran et les jeunes doivent répondre le plus vite possible. C'est le temps de réponse qui constitue l'indicateur privilégié, plus que la performance très élevée (99 % des jeunes réussissent plus de la moitié des vingt items proposés).

La mesure retenue est le temps moyen observé aux items réussis.

Pour **l'épreuve de connaissances lexicales**, une liste qui mélange des mots et des « pseudo-mots », créés pour les besoins de l'évaluation, est proposée. Les mots apparaissent à l'écran et sont lus à l'oral, ce qui permet d'éviter de confondre la connaissance de la langue orale avec la lecture de mots. L'indicateur retenu est le nombre de vrais mots reconnus parmi les vingt vrais mots présents dans la liste.

Deux épreuves de traitements complexes sont également proposées.

La première demande aux jeunes de prélever des informations dans un programme de cinéma. La seconde vise à cerner de quelle manière les jeunes sont en mesure de comprendre un texte narratif relativement court.

Le score retenu est le nombre total de bonnes réponses observées aux vingt questions posées.

Pour chacune de ces trois dimensions, un seuil de maîtrise a été fixé : en deçà d'un certain niveau, on peut considérer que les jeunes éprouvent des difficultés sur la compétence visée (-), au-delà, la compétence est jugée maîtrisée (+). À partir de la combinaison des résultats, huit profils de lecteurs ont été déterminés (**FIGURE 1**).

Cadre théorique de l'épreuve

Automaticité de la lecture

Deux types de traitements sont impliqués dans la lecture de mots : d'une part la reconnaissance fréquemment rencontrés à l'écrit, d'autre part le décodage, c'est-à-dire la conversion des suites (plus exactement de phonèmes). Au-delà de la vérification de la maîtrise de ces traitements, il est évalué l'automatisme de leur utilisation via une mesure de la rapidité de lecture. En effet, il ne suffit pas de reconnaître les mots écrits, il faut le faire automatiquement et rapidement afin de passer à la compréhension du message plutôt qu'au décodage des mots.

C'est pourquoi l'épreuve d'automatisme de la lecture demande aux jeunes de juger le plus rapidement possible l'homophonie entre un mot et un pseudo-mot (item prononçable mais sans signification). Pour cela, le mot (éventuellement « globalement »), le pseudo-mot et juger de la similarité de la prononciation. Les vingt paires « mot/pseudo-mot » sont chacune affichées cinq secondes à l'écran et les jeunes doivent répondre le plus vite possible. C'est le temps de réponse qui constitue l'indicateur privilégié, plus que la performance (les jeunes réussissent plus de la moitié des vingt items proposés). La mesure retenue est le temps de réponse moyen.

Connaissances lexicales

Le vocabulaire est un très bon indicateur de la connaissance de la langue orale. Dans la quasi-totalité des cas, les utilisateurs de la langue ont un vocabulaire pauvre. L'épreuve de connaissances lexicales vise à évaluer la connaissance du vocabulaire à travers un test de décision lexicale. Il ne s'agit pas de définir des mots, mais de dire si des items écrits sont ou ne sont pas de véritables mots. Une liste qui mélange des mots réels et des mots créés pour les besoins de l'évaluation, est proposée.

Au-delà d'une simple mesure de la connaissance des mots, l'épreuve cherche à évaluer un niveau de compréhension. Il faut faire comprendre au jeune qu'il ne s'agit pas de définir les mots mais simplement de dire s'ils existent ou non. La passation du test et de ne pas confondre la possession d'un vocabulaire avec la capacité à utiliser ce vocabulaire. L'indicateur retenu est le nombre de mots reconnus.

Les mots apparaissent à l'écran et sont lus à l'oral, ce qui permet d'éviter de confondre la connaissance des mots avec la lecture de mots. L'indicateur retenu est le nombre de vrais mots reconnus.

Traitements complexes : accès à l'information écrite et compréhension

Deux épreuves de compréhension sont également proposées, à partir d'un programme de cinéma.

Le programme de cinéma semble banal à tout lecteur entraîné. En effet, celui-ci aura très vite reconnu les principes d'organisation qui régissent l'information : salles numérotées, structure de paragraphes, titres... Il pourra ainsi répondre aisément aux questions qui requièrent une recherche d'information. Les lecteurs en difficulté peuvent également répondre à ces questions ; toutefois, leur efficacité de compréhension sera faible et ils devront compenser leur mauvaise appréhension du support par un temps de recherche plus long.

Mais la compréhension de texte nécessite une implication du lecteur, une concentration de son attention sur les mots et de la ponctuation qui ne relèvent pas des habitudes que peuvent donner les films. C'est pourquoi une seconde épreuve de compréhension tente d'évaluer la compréhension de texte. Les jeunes sont en mesure de comprendre un texte narratif relativement court. La compréhension de l'information apportée par le texte, une compréhension fine exige la mobilisation de connaissances et de stratégies. Le texte narratif a l'avantage de proposer une série d'événements autour de dialogues... C'est l'enchaînement des événements qui reste déterminant dans la compréhension.

Le score retenu est le nombre total de bonnes réponses observées.

L'ajustement de ces trois paramètres dépend essentiellement des compétences du lecteur et de sa stratégie de lecture efficace. Sait-il ce que signifie tel mot ? Sait-il utiliser tel document, tel tableau ? Sait-il résoudre le problème de compréhension de tel paragraphe ? L'éventail des choix que le lecteur peut faire est plus large que celui des compétences : on ne lit pas toujours ce que l'on veut mais ce que l'on ne peut pas lire, leurs stratégies de lecture restent sommaires, peu variées et tr

Passation des tests

Les jeunes doivent répondre, grâce à un boîtier électronique, aux questions qui défilent sur un écran et dans certains cas leurs temps de réaction, sont enregistrés. À la fin de la session d'évaluation les scores sont calculés de manière automatique et les profils de lecteurs sont édités, afin de faciliter l'organisation des jeunes repérés en difficulté.

Ce nouveau mode de passation présente quatre innovations importantes :

_ La standardisation des conditions de passation : le déroulement du test est entièrement automatisé, ce qui permet de réduire de manière drastique la variabilité liée à la passation, variabilité qu'on a pu observer au cours de l'exemple, le strict respect du temps imparti, dans le cadre de l'épreuve chronométrée.

_ L'automatisation de la saisie, de la correction et du calcul des scores : la fiabilité des données est accrue, les erreurs de corrections constatées avec les précédents tests ne sont plus possibles.

_ L'intégration du multimédia : le son permet de bien dissocier les connaissances lexicales du langage oral de la question du savoir lire de l'autre.

_ Le recueil des temps de réponse à la milliseconde près : cette fonctionnalité est essentielle pour préciser l'automatisme de la lecture.

Les innovations apportées permettent incontestablement de fiabiliser la mesure des performances. Certaines comparaisons effectuées avec la version précédente des tests.

« globale » de mots
de lettres en suites de sons
est essentiel d'avoir une
pour être bon lecteur, il ne
peut consacrer son attention

est possible de
cela, le lecteur doit reconnaître
la prononciation des deux.
Ils doivent répondre le plus
vite possible (99 % des
moyens observés aux items)

totalité des cas, les faibles
doivent donc évaluer la
sémantique des mots, mais plus simplement
des mots et des « pseudo-mots »,

niveau de langue. Par ailleurs, le
double avantage de simplifier
l'écriture et de donner des définitions. Chacun
utilise, sans pour autant être

maîtrise de la langue orale

de la lecture et d'un texte narratif.

exploré la structure du document
graphique constante, indices
de recherche d'informations. Des
résultats seront moindres car ils
sont plus faibles.

attention, un traitement
des lectures sélectives ou de
manière de cerner de quelle manière
la lecture littérale est limitée à
des préalables pour en
suivre les articulations des décors,
la compréhension globale de l'histoire.

sa capacité à choisir la
lecture, tel support ? Sait-il
comment opérer est d'autant
plus grande que l'on peut. Les lecteurs en
sont plus rigides.

grand écran. Leurs réponses,
n, les différents scores sont
tion des entretiens avec les

ntisé, ce qui permet de
paravant concernant, par

recueillies est garantie ; les

ngage oral d'un côté, la

our mesurer de manière

es, comme en témoignent